

La Ville est à la recherche d'un·e

Monteur·euse de ligne – signaleur·euse

Division Hydro-Magog (opérations)

Poste temporaire (6 mois avec possibilité de prolongation)

Classe 5, préliminaire

Exigences et qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en montage de lignes électriques et de télécommunications avec plus d'un (1) an d'expérience liée à la fonction;
- Détenir la certification de secouriste en milieu de travail ou être apte à l'obtenir dans un délai raisonnable;
- Détenir l'ASP construction;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3 (classe 1 un atout ou être apte à l'obtenir dans un délai d'un an).

Connaissances et profil requis

- Connaître les principes de l'électricité, les techniques, les pratiques ainsi que les connaissances des risques liées au métier de monteur et les normes de sécurité qui s'y appliquent;
- Connaître les règles de sécurité applicables au métier;
- Connaître les normes et pratiques en matière de signalisation et les principes de sécurisation des chantiers;
- Être capable de lire et interpréter des plans et devis techniques liés aux travaux électriques et à la signalisation;
- Démontrer une bonne capacité d'analyse et de jugement afin d'identifier les risques et d'adapter les mesures de sécurité;
- Faire preuve de vigilance, de rigueur et d'un souci constant de la santé et sécurité au travail;
- Posséder une bonne capacité de travail en équipe et de collaboration en contexte opérationnel;
- Être apte à effectuer des travaux en hauteur, dans des espaces restreints et à utiliser des éperons;
- Être apte à effectuer des travaux lourds (aucune limitation physique);
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Avoir la capacité et l'endurance à travailler dans des conditions météorologiques variables;
- Communiquer de manière efficace.

Sommaire du poste

Relevant du directeur adjoint, Division Hydro-Magog (opérations), le titulaire agit principalement à titre de signaleur routier lors des interventions sur le réseau électrique d'Hydro-Magog. Il assure la mise en place et le maintien de la signalisation temporaire nécessaire à la sécurisation des chantiers.

Il participe, sous supervision constante d'un monteur de niveau supérieur, à certains travaux d'assistance reliés au montage de ligne hors tension dans un objectif d'apprentissage et de développement des compétences.

Notre offre

- Un salaire compétitif entre 30,11 \$ et 33,88 \$ de l'heure établi selon l'expérience et qui augmentera selon le plan de progression des monteurs-euses;
- Un horaire de 40 heures par semaine, réparties sur 4 jours en période estivale (et vendredi après-midi de congé le reste de l'année);
- Un travail dans la région de Magog (pas de valises!);
- Un environnement de travail ayant à cœur la santé et la sécurité de ses travailleurs.